

Décentralisation de l'éducation et stratégies des ménages face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso.

Decentralization of education and household strategies in the face of difficulties in accessing basic educational services in the city of Koudougou, Burkina Faso.

Auteur 1 : DOLOMWEOGO Paulin.

Auteur 2 : COMPAORÉ Nadège.

Auteur 3 : OUEDRAOGO Wendbénédo Sandrine.

DOLOMWEOGO, (<https://orcid.org/0009-0008-5378-8328>, Doctorant.)

1 Université Norbert ZONGO/ Département de Géographie, Burkina Faso

BAMBARA/COMPAORÉ, (Enseignant-chercheur, Maitre de Conférences.)

2 Université Norbert ZONGO/ Département de Géographie, Burkina Faso

OUEDRAOGO, (Doctorant)

3 Université Norbert ZONGO/ Département de Géographie, Burkina Faso

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : DOLOMWEOGO .P, COMPAORÉ .N & OUEDRAOGO .W S (2026) « Décentralisation de l'éducation et stratégies des ménages face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 3307– 3323.



DOI : 10.5281/zenodo.21281947

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

La décentralisation est le transfert des compétences de l'État central vers les collectivités territoriales. Dans le cadre de cette réforme initiée au Burkina Faso, le secteur de l'éducation de base a été transféré aux communes. Toutefois, l'amélioration effective de l'accès à des services accessibles et de qualité se fait toujours attendre. Pour faire face à la dégradation persistante des services éducatifs de base, les ménages font recours à de nombreuses stratégies. L'objectif de cet article est d'analyser les stratégies d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou. L'approche méthodologique de cette étude se fonde sur les méthodes quantitatives. À cet effet, des données primaires et secondaires sont collectées auprès de 396 ménages et sur la base d'une revue documentaire. Il ressort de cette étude que les citoyens utilisent plusieurs stratégies. Ainsi, sur l'ensemble des ménages interrogés, 7,94 à 13,51 % affirment inscrire leurs enfants dans d'autres communes ; 14,19 à 23,81 % disent inscrire leurs enfants dans un centre de formation professionnelle et 25,40 à 29,73 % des ménages font recours à l'enseignement privé pour la poursuite de la scolarisation de leurs enfants. Les recours aux stratégies citées sont influencés particulièrement par des facteurs socioéconomiques, notamment le pouvoir d'achat et le capital scolaire, mais aussi par des facteurs socioculturels, notamment l'âge et l'ancienneté de résidence. Les résultats de cette étude corroborent les théories analytiques de la décentralisation qui affirment que la décentralisation ne conduit pas toujours au développement, elle peut être source d'inégalités sociales. Une amélioration de la décentralisation dans le secteur de l'éducation de base permettra de prendre en compte toutes les catégories sociales dans l'offre des services éducatifs de base.

Mots clés : décentralisation, services éducatifs de base, stratégies d'accès aux services, Koudougou, Burkina Faso.

Abstract

Decentralization is the transfer of powers from the central government to local authorities. As part of this reform initiated in Burkina Faso, the basic education sector was transferred to municipalities. However, the effective improvement of access to affordable and quality services is still pending. To cope with the persistent deterioration of basic education services, households resort to numerous strategies. The objective of this article is to analyze the strategies for accessing basic education services in the city of Koudougou. The methodological approach of this study is based on quantitative methods. To this end, primary and secondary data were collected from 396 households and based on a literature review. This study reveals that urban residents use several strategies. Thus, of all the households surveyed, 7.94% to 13.51% stated that they enroll their children in schools in other municipalities; Between 14.19% and 23.81% report enrolling their children in a vocational training center, and between 25.40% and 29.73% of households use private education for their children's continued schooling. The use of these strategies is influenced primarily by socioeconomic factors, including purchasing power and educational attainment, but also by sociocultural factors, such as age and length of residence. The results of this study corroborate analytical theories of decentralization, which assert that decentralization does not always lead to development and can be a source of social inequality. Improving decentralization in the basic education sector will allow for the inclusion of all social classes in the provision of basic educational services.

Keywords: decentralization, basic education services, service access strategies, Koudougou, Burkina Faso.

Introduction

La décentralisation implique un transfert de pouvoir, de responsabilités et de ressources vers les communautés locales. Elle permet de rapprocher l'administration et la prise de décision des populations bénéficiaires (Deberre, 2007). Depuis les années 1990, la décentralisation est devenue l'une des principales réformes de gouvernance dans la majorité des pays en développement, et particulièrement en Afrique. Inspirés par la communauté internationale, notamment les institutions de Bretton Woods et les partenaires au développement, l'essentiel des États africains ont transféré des compétences aux collectivités territoriales dans de nombreux domaines, notamment l'éducation de base (Smoke, 2015 ; Faguet, 2014). Cette politique vise à redéfinir le rôle de l'État central et à réformer l'administration publique. Elle repose sur l'idée que la proximité administrative entre les décideurs et les populations locales bénéficiaires permet d'améliorer la gestion des ressources affectées. Elle vise donc la prise en compte des préférences locales en matière de fourniture des services publics locaux (Caldeira, Rota-Graziosi, 2015 ; Bardhan & Mookherjee, 2006).

Toutefois, les analyses empiriques sur la question de la décentralisation montrent des résultats contrastés. Bien que certaines études suggèrent des retombées positives pour la décentralisation de l'éducation (Galiani et al. 2008, Faguet et al. 2015), d'autres, par contre, soulignent une exacerbation des inégalités d'accès lorsque les ressources financières sont insuffisantes (Winkler et Yeo, 2007 ;). En Afrique subsaharienne, les inégalités d'accès à l'éducation persistent malgré les succès enregistrés dans la scolarisation ces dernières (Kolani et al. 2025).

Au Burkina Faso, la loi portant code général des collectivités territoriales de 2004 et modifié en 2025 transfère formellement les compétences de la production de l'éducation de base aux collectivités territoriales (CGCT, 2025). Toutefois, la mise en œuvre effective de ces compétences sur le terrain soulève des interrogations sur leur impact réel sur l'accès à l'éducation de base, notamment pour les ménages défavorisés (UNICEF, 2017). De nombreux citoyens mobilisent différentes stratégies pour accéder aux services éducatifs ou pour maintenir leurs enfants dans un circuit d'apprentissage.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude qui s'intitule comme suit : décentralisation de l'éducation et stratégies des ménages face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso.

Les stratégies adoptées par les ménages de la ville de Koudougou pour faire face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base sont analysées au prisme de la décentralisation.

L'objectif de cet article est d'analyser empiriquement les stratégies mobilisées par les ménages pour accéder aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou. Plus spécifiquement, il s'agit d'identifier les stratégies d'accès à l'éducation de base à défaut de l'accès à l'école publique et d'analyser l'influence des profils sociodémographiques des ménages sur le recours à ces stratégies. Cette recherche se fonde sur la théorie analytique de la décentralisation. Elle soutient que la mise en œuvre de la décentralisation peut aggraver les inégalités d'accès aux services publics locaux si les contextes locaux ne sont pas pris en compte dans sa réalisation (Siddiquee, 1997). Après une introduction, l'article s'organise principalement autour de trois parties. Une première partie qui présente le matériel et les méthodes mobilisés, une deuxième qui expose les résultats des analyses et une troisième qui

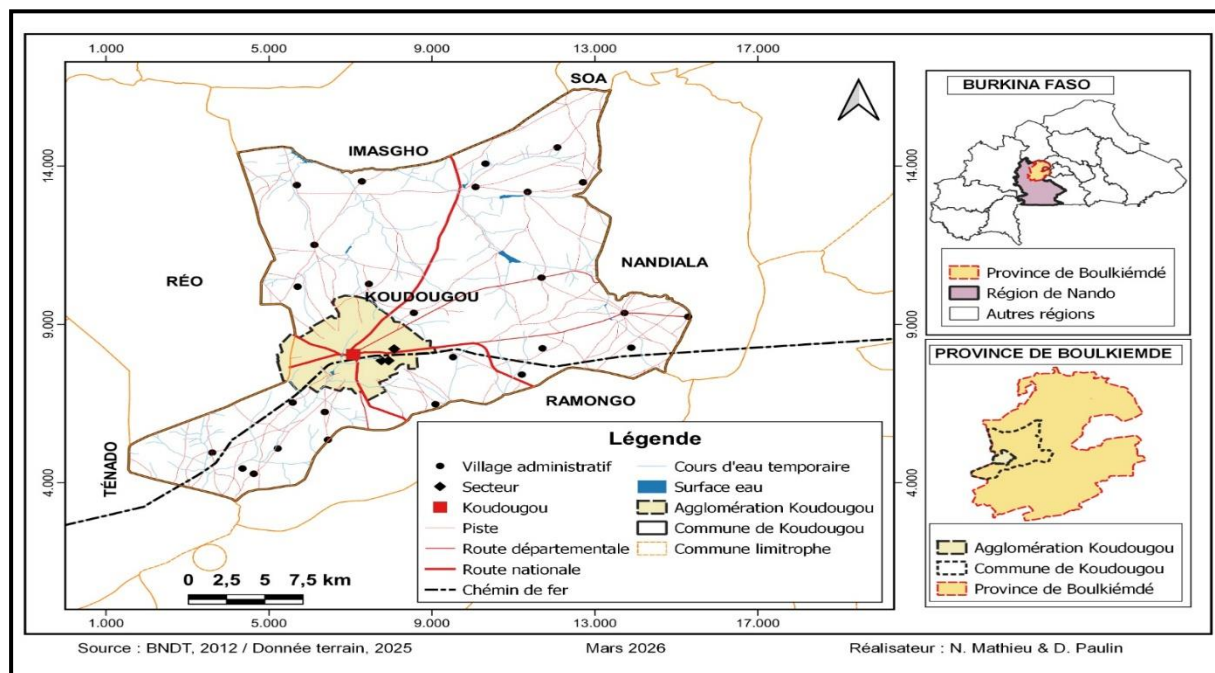
propose une discussion des résultats. Les enseignements de cette recherche sont synthétisés dans la conclusion.

Matériel et méthodes

Présentation de la zone d'étude

Notre champ d'études se situe dans la ville de Koudougou, qui fait partie de la région du Nando (voir la figure N°1 ci-dessous). Elle est la troisième ville du Burkina Faso.

Figure N°1 : Localisation de la zone d'étude



Auteurs : N. Mathieu et D. Paulin, BNDT, 2012, mars 2026

La figure N°1 illustre la localisation de la ville de Koudougou. Cette ville est choisie pour deux raisons. Tout d'abord, elle a été confrontée à de nombreuses crises dans son système de gouvernance locale (Hilgers, 2006 ;2007 ; 2008). De plus, elle possède une longue expérience en matière de réforme de la décentralisation (Ki, 2007).

1.2. Matériel

Pour cette étude, nous avons utilisé à la fois des données primaires et des données secondaires. Les données primaires sont recueillies auprès de 396 ménages répartis dans les dix secteurs de la ville de Koudougou. Les chefs de famille sont les principaux sujets de l'enquête en raison de leur rôle de premier plan dans la prise en charge des besoins de leur famille. Pour recueillir ces données, nous avons utilisé un questionnaire et une grille d'observation directe. Les logiciels SPSS et Excel ont été utilisés pour l'analyse et le traitement des données quantitatives. La collecte des données s'est effectuée d'avril à juillet 2024 dans les dix (10) secteurs de la ville

1.3. Méthodes

Cette recherche s'appuie sur une méthode quantitative. Pour mettre en œuvre cette méthode, plusieurs techniques de collecte de données sont utilisées, notamment une recherche

documentaire portant sur les travaux liés à la décentralisation de l'éducation, les enquêtes auprès des ménages et l'observation directe pour noter les comportements, les événements et les interactions au sein des ménages. L'échantillon a concerné 396 ménages déterminés sur une population totale de 40 688 ménages (INSD, 2022). L'échantillon est déterminé à partir de la formule ci-après (Israël, 1992).

$$n = \frac{N}{1 + N(e)^2}$$

$$n = \frac{40688}{1 + 40688(0,05)^2}$$

$$n = 396$$

n = Taille de la population à enquêter

N : Taille de la population totale (40688)

e = Marge d'erreur (5%)

La taille de l'échantillon est de 396 ménages

Les ménages sont répartis en trois classes en fonction de leur ancienneté de résidence dans la ville et de l'évolution du lotissement dans le temps. La classe 1 est réservée aux nouveaux secteurs avec des ménages ayant une ancienneté de résidence inférieure à 10 ans, la classe 2 aux secteurs intermédiaires avec des ménages ayant une ancienneté de résidence comprise entre 11 et 25 ans et la classe 3 aux secteurs anciens, avec des ménages ayant une ancienneté supérieure à 26 ans. L'échantillonnage par classe est structuré selon le tableau N°1 ci-dessous.

Tableau N°1 : structure de l'échantillonnage par classe

Classes	Nombre de ménages enquêtés	Pourcentage (%)
Classe 1	148	37
Classe 2	122	31
Classe 3	126	32
Total	396	100

Source : données terrain, juin 2024

Les données du tableau N°1 mettent en évidence un échantillon subdivisé en trois classes, plus ou moins équilibré. La classe 1 (148 ménages) représente 37% de l'échantillon total, la classe 2 (122 ménages) regroupe 31% des ménages de l'échantillon et la classe 3 (126 ménages) concentre 32 % de tout l'échantillon.

Deux méthodes d'analyse sont utilisées dans cette étude, soit l'analyse statistique descriptive et inférentielle. L'analyse statistique descriptive permet un aperçu général des données grâce aux

effectifs et aux pourcentages. Quant aux graphiques, ils offrent une représentation visuelle de la répartition des données.

L'analyse par inférence à partir des tests de Khi-deux permet d'évaluer l'existence de liens entre les variables explicatives, telles que les caractéristiques sociodémographiques et économiques, et les variables dépendantes. Les caractéristiques sociodémographiques des ménages retenues sont le genre de l'enquêté, son âge, son ancienneté de résidence, son niveau d'instruction et sa profession. Le test de Khi-carré d'indépendance permet de formuler deux hypothèses. Une hypothèse zéro (H_0) énonce qu'il n'y a pas de relation significative entre deux variables. Dans ce cas, le test donne une p-value $>0,05$ (valeur seuil).

L'hypothèse alternative (H_1) affirme qu'une relation significative existe entre les deux variables si une p-value $\leq 0,05$. Cette valeur permet d'accepter l'existence d'une corrélation entre les variables. Le test de Khi-carré d'indépendance se calcule selon la formule suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(O_i - E_i)^2}{E_i}$$

Où O_i désigne l'effectif observé,

E_i désigne l'effectif attendu dans la catégorie i

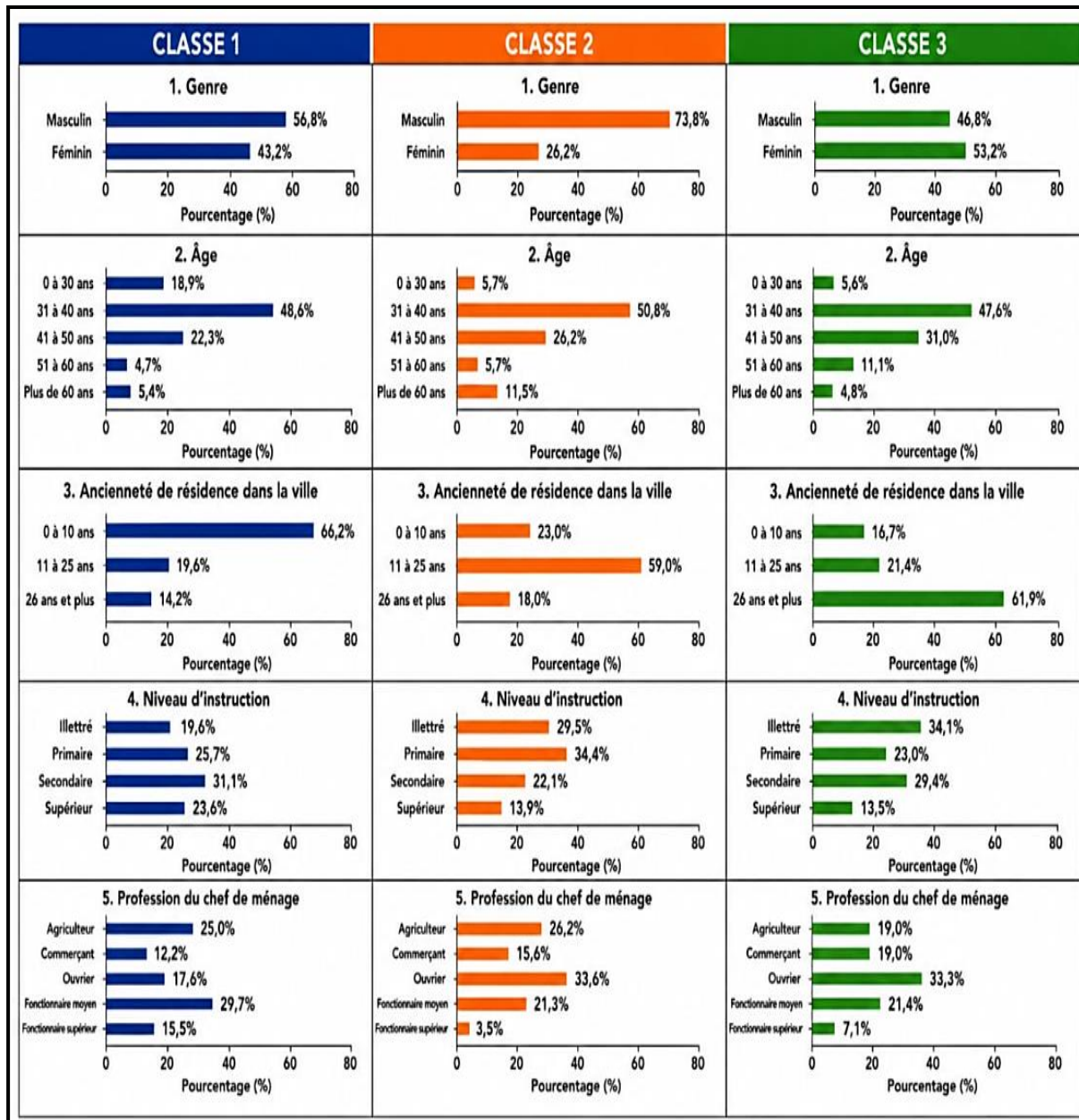
Résultats

Les résultats de l'étude concernent les stratégies mobilisées par les ménages pour faire face aux difficultés d'accès aux services éducatifs dans la ville ainsi que les caractéristiques sociodémographiques qui structurent le recours à ces stratégies dans la ville de Koudougou

2.1. Les caractéristiques sociodémographiques des ménages selon les classes

Les caractéristiques sociodémographiques sont susceptibles d'influencer les choix scolaires des ménages. Dans cette étude, plusieurs caractéristiques sociodémographiques sont prises en compte. Il s'agit notamment, du genre, de l'âge, de l'ancienneté de résidence dans la ville, du niveau d'instruction et de la profession de l'enquêté. L'ensemble des données relatives à ces caractéristiques sociodémographiques par classe sont consignées dans le graphique N°1 ci-dessous.

Graphique 1 : les caractères sociodémographiques des enquêtés selon les classes



Source : données terrain, juin 2024

Il ressort, à la lumière du graphique N°1, plusieurs différences marquées entre les profils sociodémographiques des ménages des trois classes.

La classe 1 se singularise par le nombre élevé des hommes (56,8 %), des ménages ayant une ancienneté de résidence dans la ville inférieure à dix ans (66,2 %), avec un niveau d'instruction élevé, compris entre le secondaire (31,1 %) et le supérieur (23,6 %). Ils sont 45,2 % à exercer comme fonctionnaires.

En ce qui concerne la classe 2, elle regroupe majoritairement des hommes (73,8 %). Les ménages de cette classe ont une ancienneté de résidence comprise entre 11 et 25 ans (59 %) avec un âge compris entre 31 et 40 ans (50,8 %). La majorité des ménages dans cette classe est soit analphabète (29,5 %) ou a un niveau d'instruction primaire (34,4 %) et exerce des travaux

manuels (26,2 % sont des agriculteurs et 33,6 % sont des ouvriers). Enfin, la classe 3 se distingue par le nombre élevé de femmes (53,2 %) et par l'ancienneté de résidence, qui se situe à plus de 26 ans (61,9 %), un niveau d'instruction fortement marqué par l'analphabétisme chez les ménages (34,1 %) et une forte présence d'ouvriers (33,3 %). La prise en compte de ces profils dans l'étude permet de vérifier leur influence sur les recours aux stratégies scolaires des ménages.

2.2. Les stratégies d'adaptation aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base

Plusieurs stratégies sont utilisées par les ménages dans le domaine de l'éducation de base pour faire face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base. Ces stratégies incluent l'inscription des enfants dans des municipalités voisines, dans des centres de formation professionnelle et dans les écoles privées en l'absence de places dans les écoles publiques de la ville. Les données statistiques sont résumées dans le tableau N°2 ci-dessous.

Tableau N°2 : les stratégies d'adaptation aux difficultés d'accès aux services éducatifs

Stratégies mobilisées	Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Recours à l'enseignement privé	44	29,73	33	27,05	32	25,40
Inscription dans une commune voisine	20	13,51	14	11,48	10	7,94
Recours à un centre de formation professionnelle	21	14,19	24	19,67	30	23,81

Source : données terrain, juin 2024

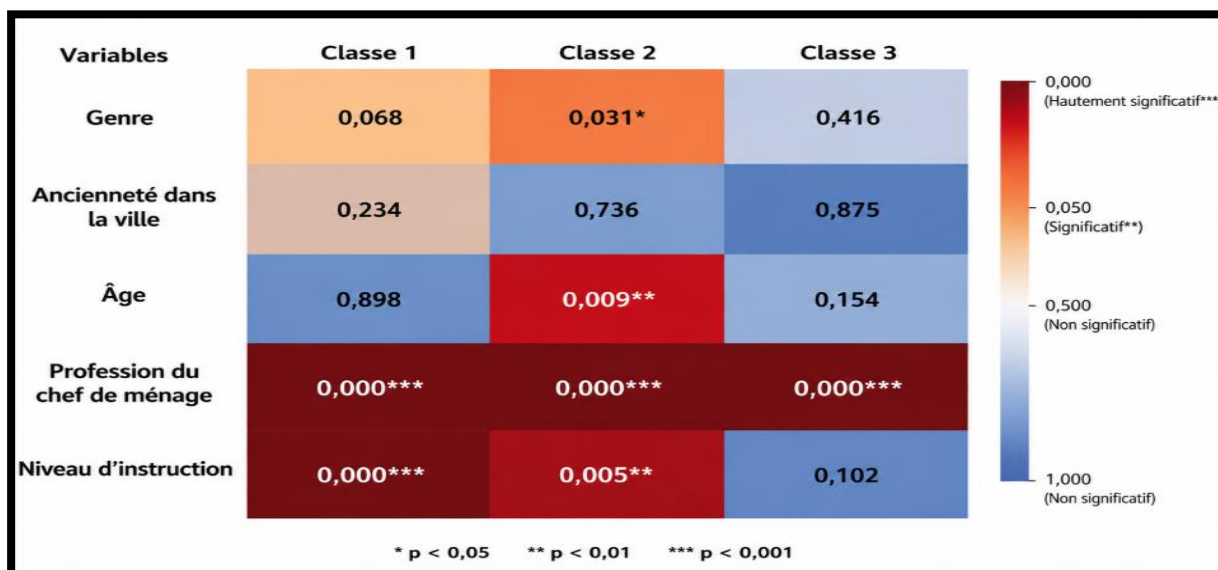
À la lumière des données du tableau N°2, il ressort que les fréquences de recours aux stratégies d'accès aux services éducatifs de base varient en fonction de la classe. Le recours à l'enseignement privé en tant que solution éducative est très répandu, comme en témoigne le pourcentage élevé de familles qui l'utilisent, quel que soit leur statut socio-économique. En effet, 29,73 % des parents de la classe 1, 27,05 % de ceux de la classe 2 et 25,4 % de ceux de la classe 3 ont déclaré inscrire leurs enfants dans une école privée en raison du manque de places dans les écoles publiques. De plus, un pourcentage significatif de parents (13,51 % pour la classe 1, 11,48 % pour la classe 2 et 7,94 % pour la classe 3) choisit d'envoyer leurs enfants dans un centre de formation professionnelle. Enfin, un nombre considérable de familles (14,19 % pour la classe 1, 19,67 % pour la classe 2 et 23,81 % pour la classe 3) affirment inscrire leurs enfants dans une autre municipalité. Ces stratégies sont analysées en fonction des caractéristiques sociodémographiques des ménages susceptibles d'influencer leur choix.

2.2.1. L'école privée comme alternative à l'école publique

Les ménages de la ville ont tendance à inscrire leurs enfants dans les écoles privées en réponse au manque de services éducatifs dans les écoles publiques. Cette tendance est observée en moyenne chez 27,53 % des familles. Pour comprendre les facteurs sous-jacents à ces choix

scolaires, des tests de Khi-deux ont été effectués. Les résultats de ces tests sont consignés dans le graphique N°2 ci-après.

Graphique N°2 : résultats des tests de Khi-deux



Source : données terrain, juin 2024 * lien faible ** lien modéré *** lien fort

L'analyse des données du graphique N°2, portant sur les résultats des tests d'analyse de Khi-carré révèle des degrés de significativité variés.

- *Les déterminants clés du recours à l'école privée comme stratégie*

Le choix de scolariser ses enfants dans une école privée dépend principalement de deux facteurs : la profession du chef de ménage et son niveau d'instruction.

En ce qui concerne la profession du chef de ménage, le test de Khi-carré indique une p-value de $0,000 < 0,05$ quelle que soit la classe considérée. Ces résultats montrent que le choix d'une école privée comme stratégie est fortement lié au pouvoir d'achat de la famille. Les ménages avec un pouvoir d'achat relativement élevé sont plus disposés à se tourner vers l'enseignement privé que les ménages à revenus modestes.

Relativement au niveau d'instruction du chef de ménage, le test de Khi-carré révèle une valeur p de $0,000 < 0,05$ pour la classe 1 et $0,005 < 0,05$ pour la classe 2. Cela nous amène à conclure qu'il existe une forte corrélation entre le niveau d'éducation du chef de famille et le choix de l'enseignement privé dans les classes aisées et moyennes. Les parents ayant un niveau d'instruction élevé choisissent l'enseignement privé pour leurs enfants, soit parce qu'ils connaissent bien le système scolaire, soit pour maximiser les chances de leurs enfants. Ils sont disposés dans ces conditions à investir dans l'éducation de leurs enfants, donc à supporter les charges financières.

Le recours à l'enseignement privé comme alternative aux structures éducatives publiques dans la ville est lié à des facteurs socioéconomiques, notamment le pouvoir d'achat et le niveau d'instruction. Les ménages à revenu et à niveau d'instruction relativement élevés se tournent davantage vers cette option à défaut de bénéficier d'une place au public.

- Le genre et l'âge : les facteurs spécifiques à la classe moyenne

Deux facteurs révèlent une corrélation spécifique dans la classe moyenne : le sexe et l'âge. En ce qui concerne le genre, le test de Khi-deux donne une p-value = 0,031 < 0,05. Ce résultat révèle une faible corrélation entre le genre et le choix de l'école privée comme stratégie.

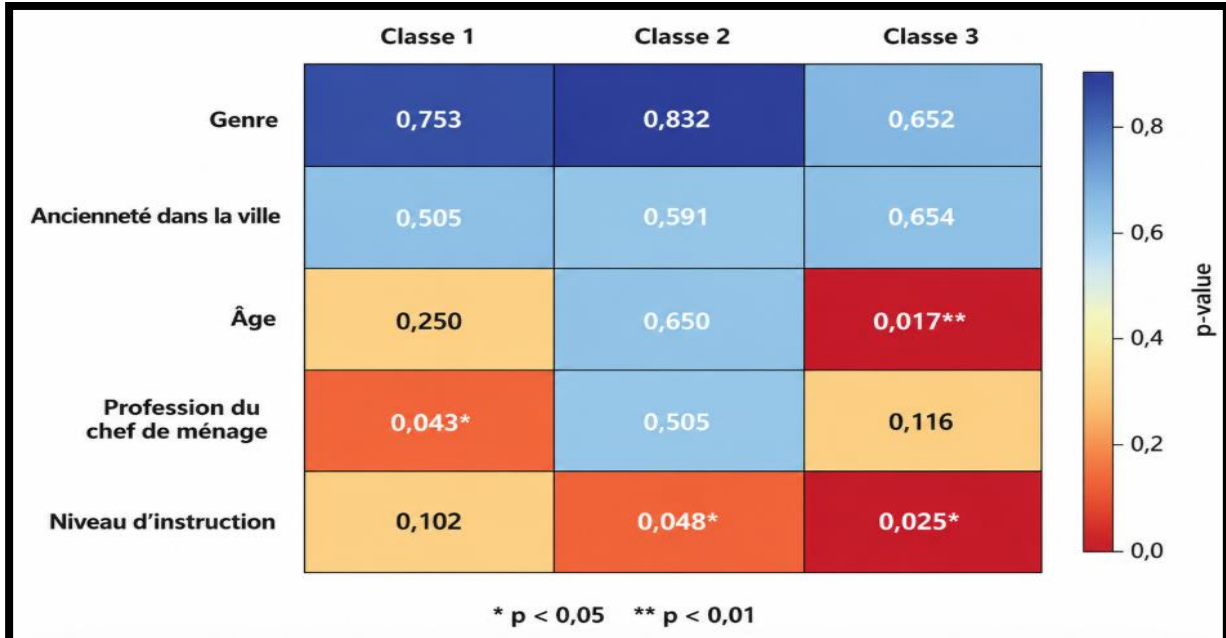
En ce qui concerne l'âge, l'étude met en évidence une relation significative ($0,009 < 0,05$) entre l'âge et le choix de l'école privée comme stratégie. Ces résultats montrent que les jeunes couples de la classe moyenne sont prêts à envisager l'enseignement privé comme option en raison de leurs dépenses familiales moins élevées que les ménages plus âgés (plus de 50 ans). À l'inverse, l'ancienneté de résidence n'a pas d'influence significative sur le choix d'une école privée comme stratégie, quelle que soit la classe.

La mobilisation de l'enseignement privé par les familles comme alternative à l'école publique est principalement influencée par le pouvoir économique et le capital scolaire.

2.2.2. L'inscription des enfants dans les communes voisines comme solution palliative

Pour pallier le manque de services éducatifs dans les écoles publiques de la ville, certains ménages inscrivent leurs enfants dans des communes voisines où la demande pour ces services reste contenue, en particulier dans les communes rurales où les classes sont moins bondées. Une analyse détaillée met en évidence les facteurs clés influençant cette tendance (graphique N°3).

Graphique N°3 : Résultats des tests d'analyse



Source : données terrain, juin 2024 * lien faible ** lien modéré *** lien fort

L'analyse des données du graphique N°3 montre que les niveaux de corrélation varient entre le choix des parents de s'inscrire leurs enfants dans une commune voisine et les caractéristiques sociodémographiques.

- *Le capital scolaire : le déterminant majeur*

En ce qui concerne le « niveau d'instruction », les tests de Khi-deux révèlent des résultats significatifs dans les groupes 2 ($p\text{-value} = 0,048 < 0,05$) et 3 ($p\text{-value} = 0,025 < 0,05$). Ces chiffres indiquent que le niveau d'instruction influence donc le choix de cette stratégie. Ces données démontrent que les ménages peu instruits ont tendance à adopter cette stratégie pour faire face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou. Les chefs de ménages mieux instruits utilisent des stratégies différentes.

- *L'âge et la profession : deux facteurs aux effets spécifiques*

En ce qui concerne l'âge, les résultats des tests de Khi-deux révèlent des résultats significatifs dans la classe 3 ($p\text{-value}=0,017<0,05$). Dans les milieux populaires, les couples âgés, confrontés à de lourdes charges familiales, confient leurs enfants à des proches dans des communes voisines pour qu'ils puissent continuer leur scolarisation. Ces communes connaissent généralement une pression relativement faible sur les services éducatifs.

En outre, pour la profession du chef de ménage, les résultats des tests de Khi-deux ont révélé un résultat significatif ($p\text{-value} = 0,043 < 0,05$) pour la classe 1. Ce résultat montre que les ménages à revenu modeste adoptent cette stratégie pour faire face au manque de places dans les structures éducatives publiques de la ville et aux frais de scolarité élevés dans les écoles privées.

- *Le genre et l'ancienneté de résidence : deux variables à effet nul*

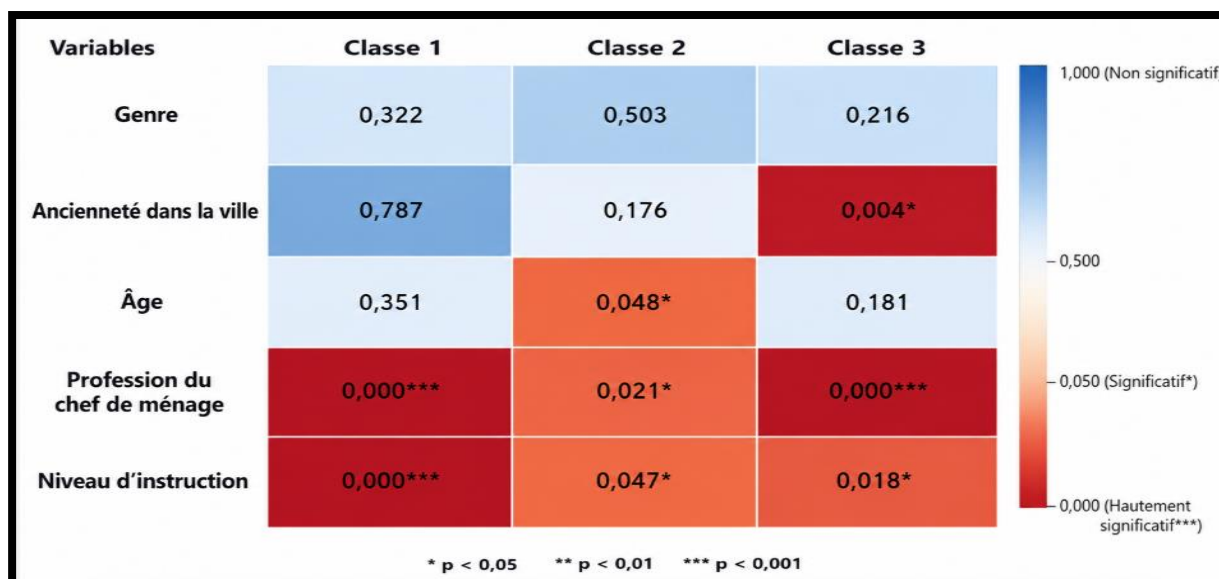
Les résultats des tests de Khi-deux montrent que le genre et l'ancienneté de résidence n'ont pas d'impact statistique significatif ($p\text{-value} > 0,05$) sur le choix de cette stratégie, quelle que soit la classe sociale du ménage.

En résumé, il apparaît que la décision d'inscrire son enfant dans une autre commune est principalement motivée par le capital scolaire, et dans une moindre mesure par l'âge et la profession.

2.2.3. La formation professionnelle, une stratégie palliative au déficit des services éducatifs

S'inscrire dans un centre de formation professionnelle est une option pour certains ménages qui choisissent l'apprentissage d'un métier plutôt que la poursuite des études scolaires lorsque les écoles publiques ne sont plus accessibles. Il peut s'agir du métier de chef de famille ou d'un membre de la famille proche. L'analyse des tests de Khi-carré (graphique N°4) permet de comprendre les facteurs qui influencent cette décision des ménages.

Graphique N°4 : Résultats des tests de Khi-deux



Source : données terrain, juin 2024 * lien faible ** lien modéré *** lien fort

Les tests de Khi-carré révèlent ici plusieurs degrés de corrélations entre les facteurs sociodémographiques et la décision de certains parents d'inscrire leurs enfants dans un centre de formation professionnelle.

- *Le pouvoir économique et le capital scolaire : deux facteurs majeurs du recours au centre de formation professionnelle*

Les résultats des tests de khi-deux montrent que la profession du chef de ménage et son niveau d'instruction sont les deux facteurs clés qui déterminent le choix de la formation professionnelle comme stratégie.

En ce qui concerne la profession du chef de ménage, le test de Khi-deux indique un résultat significatif dans toutes les classes sociales. Il affiche une p-value égale $0,000 < 0,05$ dans les classes 1 et 3. Ces valeurs indiquent une forte corrélation dans ces deux classes. Dans la classe 2, le test montre un résultat significatif faible ($p\text{-value} = 0,021 < 0,05$). Ces valeurs obtenues indiquent que le pouvoir d'achat de la famille influence fortement le choix du chef de famille par rapport à ladite stratégie. Les ménages à faible revenu sont plus susceptibles d'inscrire leurs enfants dans un centre de formation professionnelle. Le manque de places dans les écoles publiques oblige les ménages à revenu modeste et exerçant dans le secteur informel à orienter leurs enfants dans l'apprentissage d'un métier pour les maintenir dans un cadre d'apprentissage. Les parents à revenu élevé ou moyen, quant à eux, choisissent généralement l'enseignement privé dans ces circonstances.

Pour le niveau d'instruction du chef de ménage, le résultat du test de Khi-deux révèle un résultat statistiquement significatif, quelle que soit la classe ($0,000 < 0,05$ pour la classe 1 ; $0,047 < 0,05$ pour la classe 2 et $0,018 < 0,05$ pour la classe 3). Ces résultats montrent que le niveau d'instruction structure le choix du chef du ménage. Les ménages ayant un faible niveau d'éducation sont plus enclins à adopter cette stratégie. Ils se concentrent systématiquement sur l'apprentissage des métiers pour prévenir une déscolarisation complète de leurs enfants.

- *L'âge et l'ancienneté de résidence : les facteurs à effets spécifiques*

Les résultats des tests de Khi-deux indiquent que l'âge et l'ancienneté de résidence ont des effets spécifiques sur la tendance à s'inscrire au centre de formation professionnelle.

En ce qui concerne l'âge, le test de khi-deux révèle une différence statistiquement significative dans la classe 2 ($p\text{-value}=0,048<0,05$). Ce constat révèle que l'expérience des ménages permet d'envisager à l'avance la pénurie de places dans les classes moyennes. Cela les amène à opter pour des décisions réalistes, telles que l'orientation de l'enfant vers l'apprentissage d'un métier.

S'agissant de l'ancienneté de résidence, le test de Khi-deux révèle un résultat statistiquement significatif dans la classe 3 ($p\text{-value}=0,004<0,05$). Ce résultat indique que l'ancienneté de résidence influence le choix de poursuivre une formation professionnelle dans les classes populaires. Les ménages ayant une ancienneté de résidence préfèrent cette option en se basant sur l'expérience de l'éducation de leurs enfants. Leurs propres expériences jouent un rôle crucial dans leur prise de décision. De plus, l'accès aux écoles publiques dans les classes populaires repose sur des réalités locales méconnues des nouveaux arrivants qui subissent la saturation des structures éducatives publiques, ce qui les contraint à se tourner vers des systèmes d'apprentissage alternatifs, notamment les centres de formation professionnelle.

À l'inverse, concernant le genre, les tests de Khi-deux indiquent, quelle que soit la classe, une absence de corrélation. Cela signifie que la décision des ménages concernant cette stratégie n'est pas influencée par leur genre.

Discussion des résultats

Les résultats de cette étude montrent que les ménages pour faire face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base, optent pour trois stratégies, à savoir le recours à l'enseignement privé, à la formation professionnelle et l'inscription des enfants dans les communes voisines. L'étude révèle également que le choix de l'école privée est réservé aux ménages ayant un pouvoir d'achat élevé et une bonne connaissance du système éducatif, tandis que le recours aux centres de formation professionnelle et le changement de communes sont des stratégies à la portée des ménages à faible revenu.

Ces résultats sont consolidés par Chauveau (1998) à travers une étude en Afrique subsaharienne sur les stratégies d'éducation et de formation pour les groupes défavorisés. L'auteur montre que l'incapacité des États centraux à scolariser tous les enfants a été à l'origine de la mise en place de plusieurs stratégies pour élargir l'offre éducative. Cette offre prend en compte l'éducation non formelle organisée en dehors du système scolaire connu officiellement et qui permet aux apprenants d'accéder aux savoirs fondamentaux, les écoles communautaires mises en place par les communautés locales et les écoles confessionnelles qui constituent une alternative face à l'offre insuffisante de l'école publique. De plus, l'auteur évoque les centres d'alphabétisation fonctionnelle, les programmes d'éducation de base à horaires flexibles pour les enfants travailleurs et les écoles mobiles pour les enfants nomades.

Nos résultats sur les stratégies d'accès aux services éducatifs sont partiellement confirmés par le rapport GPE KIX (2024), qui fait la synthèse des options éducatives en Afrique et en Asie pour les enfants à risque d'abandon scolaire ou ceux non scolarisés. Le rapport identifie à cet effet les programmes d'éducation accélérés destinés aux enfants et jeunes déscolarisés, les

classes passerelles destinées aux enfants exclus de l'école et les centres d'éducation non formelle à visée scolaire pour les enfants déscolarisés ou n'ayant jamais fréquenté l'école. Au-delà de ces stratégies, le rapport mentionne la formation professionnelle pour les adolescents et les jeunes adultes, et l'éducation inclusive pour les enfants marginalisés ou en situation de handicap. Le rapport souligne que toutes ces stratégies se rapprochent en divers points, notamment la durée de la formation raccourcie, la flexibilité des horaires, la forte implication des ménages, la réduction, voire la suppression des coûts et le recours à la langue maternelle de l'apprenant.

Gasse (2024) dans son étude sur le Mali, distingue plusieurs voies alternatives d'accès à l'éducation. L'auteure montre que ces stratégies d'accès à l'éducation sont des espaces d'entrecroisement entre l'éducation formelle et celle informelle qui permet aux populations marginalisées ou vulnérables de jouir de leur droit à l'éducation. À cet effet, l'auteur identifie les écoles communautaires qui touchent particulièrement les enfants de 9 à 15 ans exclus du système éducatif formel, surtout en milieu rural, les médersas et les écoles coraniques qui combinent l'enseignement général et religieux et les centres d'éducation au développement qui alignent la formation professionnelle et l'enseignement général. L'auteur ajoute également qu'au Mali, les ménages ont recours à plusieurs stratégies pour accéder aux apprentissages de leurs enfants. Il s'agit des centres d'alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes déscolarisés et les adultes analphabètes, des centres d'apprentissage féminin pour les filles non scolarisées et les centres d'éducation pour l'intégration qui offrent des formations qualifiantes avec pour objectif d'intégrer le système formel. Ces résultats complètent donc les nôtres et confirment que les voies alternatives d'accès à l'éducation peuvent être l'œuvre de systèmes institutionnels ou des familles.

Baba-Moussa (2020) explique le foisonnement des stratégies d'accès à l'éducation par l'incapacité du système classique scolaire à satisfaire les ménages. Ce qui rejoint totalement nos conclusions. Pour lui, ces voies d'accès à l'éducation doivent désormais être intégrées à l'éducation formelle et classique afin d'offrir un couloir de circulation aux apprenants sans stigmatisation.

Notre étude montre également que la stabilité financière des ménages et leur capital scolaire influencent le choix des stratégies scolaires. Les ménages mieux instruits avec un pouvoir d'achat relativement stable optent pour l'enseignement privé à défaut de l'école publique. À l'inverse, les ménages moins instruits avec des revenus modestes optent pour la formation professionnelle. Ces résultats sont proches de ceux identifiés dans la ville d'Arba Minch, en Éthiopie. L'étude indique que le revenu mensuel des ménages et le capital scolaire conditionnent le choix scolaire et soulignent que plus les parents sont financièrement stables et mieux instruits, plus ils choisissent les écoles privées (Merga et Sofamo, 2020).

Ces résultats atteints montrent la persistance des difficultés à satisfaire les besoins éducatifs des ménages. Ils révèlent l'incapacité des collectivités locales à assumer les compétences transférées dans le domaine de l'éducation (Bhengu et Gowpall, 2015 ; Massa, 2020 ; Kameshwara et al. 2023). L'étude révèle que la décentralisation, bien qu'elle demeure un outil efficace de production des services éducatifs, ne peut atteindre ses objectifs en dehors d'un renforcement des capacités des acteurs et d'un partage effectif des compétences et des ressources avec les collectivités territoriales. (Dzhurylo, 2019 ; Lavonen, 2017).

Conclusion

L'analyse des données met en évidence trois stratégies mobilisées par les ménages pour faire face aux difficultés d'accès aux services éducatifs de base. Il s'agit du recours à l'enseignement privé, de la formation professionnelle et de l'inscription des enfants dans les communes voisines. L'étude révèle également que le choix de l'école privée comme alternative est réservé aux ménages ayant un pouvoir d'achat relativement stable et une bonne connaissance du système éducatif, tandis que le recours aux centres de formation professionnelle et l'inscription dans les communes voisines sont des stratégies à la portée des ménages à faible revenu. Ces stratégies mobilisées par les ménages dans le domaine de l'éducation révèlent leurs attentes en termes d'éducation et une faible capacité des autorités municipales à les satisfaire.

Bibliographie

- Baba-Moussa, A. R. (2020). L'avenir des dispositifs d'éducation non formelle. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (83), 167-176. <https://doi.org/10.4000/ries.9416>
- Bardhan, P., & Mookherjee, D. (2006). Decentralisation and Accountability in Infrastructure Delivery in Developing Countries. *The Economic Journal*, 116, 101-127.
- Benghu, T. T., & Gowpall, Y. (2017). When Decentralisation becomes Centralisation: An Ethnographic Study about Teachers' Experiences of Participation in Decision-making in a Secondary School in the Pinetown District. *Journal of Social Science*, 43(1), 9-17.
- CGCT. (2004). *Code général des collectivités territoriales*. Journal officiel du Burkina Faso. Numéro spécial n° 2 du 20 avril 2005.
- Chauveau, F. (1998). *Stratégies d'éducation et de formation pour les groupes défavorisés*. Institut international de planification de l'éducation/UNESCO.
- Deberre, J.-C. (2007). Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine*, 221(1), 45-54. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-45.htm>
- Dzhurylo, A. (2019). Decentralization in education: European policies and practices. *Education : Modern Discourses*, (2), 55-64. <https://doi.org/10.32405/2617-3107-2019-1-4>
- Faguet, J.-P. (2014). Decentralization and Governance. *World Development*, 53, 2-13. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.01.002>
- Faguet, J.-P., Fox, A. M., & Pöschl, C. (2015). Decentralizing for a Deeper, More Supple Democracy. *Journal of Democracy*, 26(4), 60-74. <https://doi.org/10.1353/jod.2015.0059>
- Galiani, S., Gertler, P., & Schargrodsky, E. (2008.). school decentralization: Helping the good get better, but leaving the poor behind. *School decentralization: Helping the good get better, but leaving the poor behind*, 92(10-11), 2106-2120.
- Gasse, S. (2024). L'éducation non formelle : Un espace d'entre-deux au sein de situations sociales complexes pour rendre effectif le droit à l'éducation. *Revue Phronesis*, 13(1), 77-94. <https://id.erudit.org/iderudit/1108897ar>

- Global Partnership for Education Knowledge and Innovation Exchange (GPE KIX). (2024). *Options éducatives pour les enfants non scolarisés ou à risque d'abandon scolaire : Rapport de synthèse*.
- Hilgers, M. (2006). Voter à Koudougou : La soumission d'une ville rebelle? *Politique africaine*, 101(1), 42-64. <https://doi.org/10.3917/polaf.101.0042>
- Hilgers, M. (2007). Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso). *Cahiers d'études africaines*, (186), 313-344.
- Hilgers, M. (2008). Politiques urbaines, contestation et décentralisation Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso : *Autrepart*, 47(3), 209-226. <https://doi.org/10.3917/autr.047.0209>
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). (2022). *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso*. INSD.
- Israel, G. (1992). *Determining Sample Size* [Fact Sheet PEOD-6]. University of Florida, Institute of Food and Agricultural Sciences.
- Kameshwar, K. K., Shields, R., & Sandoval-Hernandez, A. (2024). Decentralisation in School Management and Student Achievement: Evidence from India. *The Journal of Development Studies*, 60(1), 67-82. <https://doi.org/10.1080/00220388.2023.2273800>
- Ki, J. M. (2007). *Etat des lieux de la décentralisation* (Laboratoire Citoyennetés).
- Kolani, L., Koriko, M., & Atake, E.-H. (2025). Inégalités éducatives vs productivité du travail en Afrique subsaharienne. *Revue internationale des économistes de langue française*, 10(2), 23-50. <https://doi.org/10.18559/RIELF.2025.2.2703>
- Lavonen, J. (2017). Governance decentralisation in education: Finnish innovation in education. *Revista de Educación a Distancia (RED)*, 1(53), 22. <https://doi.org/10.6018/red/53/1>
- Massa, M. E. (2020). Dynamics of Educational Decentralisation on Effective Management of Primary Schools: Lessons for Cameroon. *International Journal of Trend in Scientific Research and Development (IJTSRD)*, 4(4), 674-685.
- Merga, T. B., & Sofamo, B. S. (2020). Determinants of school choice: Understanding how parents' choose primary school for their children in Arba Minch, Southern Ethiopia. *International Journal on Data Science and Technology*, 6(1), 37-43. <https://doi.org/10.11648/j.ijdst.20200601.15>
- Rota-Graziosi, G., & Caldeira, E. (2014). *La décentralisation dans les pays en développement : Une revue de la littérature—La décentralisation dans les pays en développement : Une revue de la littérature* [Working Papers]. CERDI.
- Siddiquee, N. A. (1997). Théories de la décentralisation de l'Etat. *Alternative Sud*, 4(3), 23-40.
- Smoke, P. (2015). Rethinking Decentralization: Assessing Challenges to a Popular Public Sector Reform. *Public Administration and Development*, 35(2), 97-112. <https://doi.org/10.1002/pad.1703>Digital Object Identifier (DOI)

UNESCO. (2017). *Rapport d'état du système éducatif national du Burkina Faso, Pour une politique nouvelle dans le cadre de la réforme du continuum d'éducation de base*. Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation, UNICEF.

Winkler, D. R., & Yeo, B.-L. (2007). *Identifying the Impact of Education Decentralization on the Quality of Education* [Working Paper]. USAID/EQUIP2.